



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

***LE RECOUVREMENT JUDICIAIRE :
PROCEDURES ET VOIES POUR UNE
EXECUTION EFFICACE***

10 DECEMBRE 2025

IACE LA – TUNIS

Tarif : 560 DT/ HT

(Pause-café et déjeuner)

(TVA 19 %)

ANIMÉ PAR

M. Mohamed NEKHILI

Directeur Central des Affaires Juridiques - BTK



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

Optimiser le recouvrement des créances de l'entreprise :

- En maîtrisant les aspects organisationnels du recouvrement des créances.
- En utilisant rapidement et efficacement les techniques de recouvrement judiciaire qui peuvent être mises en œuvre directement par l'entreprise ;
- En devenant un interlocuteur efficace des avocats, huissiers de justice, en mettant en place un suivi des actions ;
- En maîtrisant la législation relative au recouvrement et à l'exécution.

PUBLIC CIBLE

- Responsables et chargés du recouvrement au sein des banques, sociétés financières, organismes de crédit ou entreprises.
- Juristes d'entreprise et responsables du service contentieux impliqués dans la gestion des dossiers litigieux.
- Responsables financiers, comptables et Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) amenés à suivre ou superviser les actions de recouvrement.
- Responsables et cadres commerciaux, amenés à gérer les impayés clients et à optimiser le suivi du portefeuille.
- Gestionnaires de portefeuilles de créances et analystes en charge de l'évaluation du risque crédit.
- Toute personne souhaitant développer des compétences pratiques pour optimiser le recouvrement judiciaire et améliorer les délais et taux de récupération.

FORMATEUR

M. Mohamed NEKHILI

- Directeur Central des Affaires Juridiques -BTK
- Ayant une longue expérience de formation pour différents établissements Financiers

PROGRAMME - JOURNEE DU 10 DECEMBRE 2025

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	Première partie : Notions de base pour optimiser le recouvrement des créances : • La gestion administrative des impayés et les mesures conservatoires efficaces : ✓ Rédaction des contrats ✓ Les factures, les bons de commande, les bons de livraison ✓ Choix des garanties et sûretés ✓ Choix du client ✓ Les saisies conservatoires • Mieux connaître les parties prenantes dans le recouvrement
11h00-11h30	Pause-café
11h30-14h30	Deuxième partie : le recouvrement forcé des impayés • Choisir et mettre en œuvre la procédure « rapide » pour obtenir un titre exécutoire • Réussir la procédure de fond du recouvrement de créances • Adopter des méthodologies spécifiques dans les types de risques de contentieux encourus • Procéder à l'exécution forcée d'un jugement rendu en faveur du créancier • Traiter avec l'huissier de justice • Saisir les difficultés d'exécution et savoir y faire face • Sauvegarder les intérêts de l'entreprise dans les procédures collectives • Externalisation du recouvrement : sociétés de recouvrement
14h30	Déjeuner

